

## Proposition de méthode

Issu de Revue française de finances publiques - n°133 - page 199

Date de parution : 01/02/2016

Id : RFFP2016-133-023

Réf : RFFP févr. 2016, n° 133, p. 199

Auteur :

Par Alain Lambert

### RÉSUMÉ

Il est urgent d'enclencher un processus consensuel de politique fiscale permettant de dépasser les oppositions stériles et de sortir de l'obscurantisme fiscal actuel.

*There is an urgent need to initiate a consensual tax policy process in order to rise above futile opposition and overcome the current fiscal obscurantism.*

La France est probablement championne du monde du meilleur discours en matière de sécurité fiscale. Malheureusement son droit fiscal traverse une crise sans précédent. C'est un emballement normatif généralisé qui menace notre économie d'asphyxie. La crise de la loi fiscale mine la confiance, et le Corps politique semble errant, comme dépassé par un système qu'il ne sait plus contrôler.

Parce que la fiscalité est au cœur de l'imperium démocratique et qu'elle détermine la capacité de notre Pays à produire de la richesse, la faire circuler, à favoriser le développement économique et l'intégration sociale, le Politique ne peut pas se défaire.

Il est urgent qu'il élabore enfin ses propositions sur la base de travaux scientifiquement établis et qu'il s'interdise les grandes affirmations de principe, prenant trop souvent la forme d'envoie lyrique au point de rendre profane toute contradiction.

Trop souvent aussi les deux camps se retranchent sur des positions de confort qui conduisent la gauche à construire son discours sur l'équivalence entre la dépense et la croissance, et des bienfaits de la fiscalité pour la financer en plus d'être garante de la justice ; quant à la droite, elle fonde son propre discours sur la baisse de la fiscalité comme assurance du retour à la croissance, sans que la baisse de la dépense, supposée l'accompagner, ne dépasse jamais le stade des bonnes intentions.

Il en résulte une structure fiscale pesant gravement sur notre économie, sur la croissance et sur nos emplois. D'où les rafistolages permanents pour tenter en vain d'en éliminer les effets les plus désastreux.

Dès lors, pour rester positif, il me semble urgent d'essayer d'enclencher un processus consensuel de politique fiscale qui permettrait de dépasser des oppositions stériles et qui inciterait le corps politique à s'engager sur un sentier de dialogue constructif.

À cette fin, je suggérerais tout d'abord une approche nouvelle, un peu à l'image de ce que nous avons fait, pour engager la réforme de l'Ordonnance de 1959, c'est-à-dire en empruntant une démarche transpartisane.

Elle permettrait de proposer aux forces politiques de gouvernement un travail conjoint et participatif pouvant commencer par la délimitation précise d'un périmètre de principes fondamentaux ne souffrant d'aucune contestation majeure entre eux, afin de les faire cheminer ensemble, vers des règles de bonnes pratiques, susceptibles de nous sortir enfin de l'obscurantisme fiscal actuel.

Trois principes fondamentaux qualifiables d'intangibles pourraient être reconnus et adoptés par les deux principales sensibilités politiques :

Le principe de simplicité, celui de stabilité et enfin celui de neutralité de l'impôt.

À cette fin, je suggérerais une méthode concrète et pratique : celle de construire tous ensemble, c'est-à-dire corps politiques et représentants des forces vives du Pays, une trajectoire de recettes sous forme de déclinaison du programme de stabilité ou de la loi de programmation, en décrivant le produit attendu des différentes impositions de toutes natures.

La discussion sur cette trajectoire en recettes obligerait chacun à examiner les mesures les plus appropriées pour atteindre à la fois l'objectif de rendement, tout en préservant impérativement l'objectif de retour à la croissance et de création d'emplois. C'est dans cette partie de débat qu'un examen approfondi s'inscrirait tout naturellement sur les distorsions fiscales qui tiennent respectivement au rendement d'une part et à la structure de la fiscalité d'autre part, en veillant à ne pas mélanger les deux.

C'est aussi à ce stade qu'il deviendrait tout autant évident et fécond d'examiner l'impact économique sur la production et sur l'emploi de notre structure fiscale actuelle qui est, hélas, une des causes des difficultés de la croissance et de nos emplois.

Il serait aussi salutaire, le dialogue renoué entre tous, d'identifier sans esquive les tabous connus et reconnus qui entravent l'avancée vers des solutions rationnelles et économiquement fondées. Le corps politique doit en effet se défaire, et il faut l'y aider, de ses croyances erronées qui tronquent le débat public comme l'idée que notre système fiscal ne saurait se réformer sans profaner la justice fiscale. Il doit lui être démontré que cette justice peut tout autant être atteinte par d'autres voies non pénalisantes pour la production.

Une telle démarche obtiendrait probablement la faveur de l'opinion publique et elle nous sortirait du piège des disputes caricaturales qui repoussent en permanence les réformes incontournables dont notre pays est privé ; ainsi le débat technique servirait de pédagogie et favorisait l'atteinte de la nécessité présente : un niveau de prélèvement inévitablement élevé pour réduire les déficits et l'endettement, et un rapport coût-efficacité de notre fiscalité également élevé pour pénaliser au minimum l'économie, favoriser la croissance et la création d'emploi.

En guise de conclusion, je voudrais dire que la vie politique m'a appris une chose : la fiscalité est le reflet de la société et des institutions qui l'édicte. Une société fracturée, livrée au court terme, et à la gouvernance heurtée ne peut que produire une fiscalité mitée, consommant son blé en herbe, une fiscalité complexe, instable et contre-productive. C'est pourquoi, pour corriger cette fiscalité, il y a urgence à réinvestir le champ politique, non pas pour se mêler au tintamarre partisan, mais au contraire pour nouer le dialogue, avec des femmes et des hommes aux idées bien différentes, souvent opposées, mais qui trouveraient le génie pour s'accorder pour redonner sens à leur démocratie – qui est aussi notre démocratie – pour redonner vie et force à leur État, qui est aussi notre État, afin de rendre confiance au peuple qui doute légitimement de la politique et des politiques, afin qu'il accepte lui-même, demain, de mieux assumer ses propres obligations.

Puissent les travaux du présent colloque de Fondafip participer à cette œuvre d'intérêt général dont la France a tant besoin.

1 - \* Ancien Ministre du Budget.